

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contrats et Responsabilité des Professionnels	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE								Session unique			Observation session d'exams	
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels								Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)	195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>														
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>														
Matière	S1	Droit processuel	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit international privé 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit des sûretés	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit privé comparé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Histoire de la Justice	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Philosophie du droit	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PRIVE								Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)	195	40,5	30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27	20	20	Oui	Oui					
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>													
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>													
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit international privé 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
TOTAL ANNUEL			390	81	60	60							

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3	248		50	50	Oui	Oui							
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	65		18	18	Oui	Oui							
Matière	S1	Contrats internes	10				Non	Oui	CC&CT	2,8 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral			
Matière	S1	Contrats internationaux	10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Droit européen des contrats	10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé	10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Théorie générale des responsabilités professionnelles	15				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Rédaction de contrats internes et internationaux	10				Non	Oui	CC&CT						
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	58		12	12	Oui	Oui							
Matière	S1	Contrats du commerce électronique	10				Non	Oui	CC&CT	2,7 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral			
Matière	S1	Responsabilités spéciales des professionnels	18				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Contrats spéciaux	10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	20				Non	Oui	CC&CT						
UE	S1	UE Séminaires professionnels	125		20	20	Oui	Oui							
Matière	S1	Responsabilité des professionnels du droit	11				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral	Grand Oral sur l'ensemble des matières des 3 UE (préparation + oral)		
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : pratique de l'arbitrage commercial	10				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : nouvelles pratiques contractuelles	10				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur spatial	4				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur de la santé	5				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur des transports	6				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : baux civils et commerciaux	17				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats et responsabilités en droits bancaire et financier	10				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats de travail	6				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats publics	6				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : assurance de responsabilité	5				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : l'assurance outil de la gestion des risques	5				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : techniques d'assurance	5				Non	Non							

MASTER 2		DROIT PRIVE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Matière	S1	Risques et assurances : assurances de l'entreprise	5				Non	Non						
Matière	S1	Conférences	20				Non	Non						

